



Bon choix pour sarl associé unique entre ir et is

Par **laurent**, le **08/12/2009** à **16:44**

Bonjour,

Jeune créateur d'entreprise depuis la mi-octobre dans l'artisanat, je viens à me poser plusieurs questions sur le statut fiscal de mon entreprise (SARL à associé unique-TNS) . Mon cabinet comptable me conseil IR mais certains professionnels plutôt l'IS.

De plus, mon activité ayant débutée début novembre, je suis désagréablement surpris de recevoir en ce jour un ordre de mission de 1524 €Ht (y compris secretariat juridique de 375€) de mon cabinet comptable concernant la revision et la tenue de comptabilité de ma société pour l'année 2009. (soit 2 mois à peine après le début de mon activité)

Je souhaiterai donc avoir des réponses ou des conseils sur ces questions afin de prendre de bonnes décisions pour la perennité de ma société.

Cordialement